



DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

"V"
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

N° 67/15

ÉCONOMIE INTERNATIONALE ET COOPÉRATION

Discours prononcé par M. Paul Martin, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant l'*Economic Club* de Détroit, à Montréal, le lundi 15 mai 1967.

...Cette année offre à tous les Canadiens l'occasion de réfléchir profondément sur le passé de leur pays, sur ses réalisations et sur sa destinée future. En 1867, notre pays n'avait que quatre provinces; il en a maintenant dix, qui s'étendent ensemble sur plus de quatre mille milles de l'Atlantique au Pacifique.

Il y a deux cents ans, le philosophe français Voltaire ne voyait dans le Canada que "quelques arpents de neige". Assurément, peu de gens décriraient aujourd'hui le Canada aussi à la légère!

On a dit que le Canada est limité au Nord par de l'or, à l'Ouest par l'est, à l'Est par l'histoire et au Sud par des amis. Même depuis la fondation de la Confédération canadienne, en 1867, cette amicale borne sud du Canada a joué un rôle d'une immense importance.

Notre rencontre ici aujourd'hui est un témoignage éloquent de l'amitié qui existe entre nos deux pays, entre Américains et Canadiens. Nos fêtes du Centenaire revêtiront d'autant plus de sens qu'elles se dérouleront avec la participation de tant de personnes venues de l'extérieur, avec la participation d'Américains et d'étrangers de nombreux pays de la terre.

L'EXPO 67 est à la fois le point central de nos fêtes du Centenaire et un grand événement d'ordre international.

Je suis sûr que votre visite à l'EXPO 67 sera une expérience enrichissante et stimulante. Il n'est sans doute guère possible de trouver ailleurs une preuve aussi saisissante et impressionnante des rapides changements scientifiques et technologiques qui ont lieu dans le monde d'aujourd'hui.

Cette accélération du rythme du changement a conduit à une interdépendance croissante, non seulement entre des pays voisins comme le Canada et les États-Unis, mais entre tous les pays et tous les continents. Les peuples du monde entier ont de plus en plus conscience que les nations ne sont pas des rivales dans les efforts qu'elles font pour croître et prospérer, mais qu'elles sont des associées nécessaires les unes aux autres. Voilà un changement marqué par rapport aux conceptions qui régnaient il y a seulement quelques années.

Les bases de ce nouvel idéal de coopération économique internationale ont été établies à la fin de la Seconde guerre mondiale. Elles ont pris une forme institutionnelles par suite de la création de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, du Conseil économique et social des Nations Unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Ce même concept d'interdépendance économique commence maintenant à trouver une modeste application dans les relations avec les pays de l'Europe orientale. Et il s'affirme évidemment dans l'effort international qui est déployé pour faire face aux exigences du développement en collaboration avec les pays en voie d'évolution en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Nulle part dans le monde n'existe-t-il entre deux pays une collaboration économique aussi étroite et aussi variée qu'entre le Canada et les États-Unis. Bien qu'elle puisse parfois donner lieu à certains problèmes, cette collaboration est de toute évidence une grande source d'enrichissement pour nos deux pays. Elle s'étend à de nombreux domaines; je n'en mentionnerai que quelques-uns:

1. Les ressources hydrauliques, par exemple le Traité du Columbia;
2. L'utilisation de l'énergie: électricité, pétrole et gaz naturel;
3. Les mesures spéciales conclues en faveur de l'industrie automobile.

Comme vous êtes de la région de Détroit, la coopération dans le domaine de la fabrication des véhicules à moteur vous intéresse de façon particulière. J'aimerais donc dire quelques mots à ce sujet.

L'industrie de l'automobile au Canada a toujours été étroitement liée à celle des États-Unis; mais, en raison du caractère restreint du marché canadien, elle a toujours dû faire face à un coût de production plus élevé. Pour trouver une solution aux problèmes que suscitaient la production restreinte et des prix de revient élevés et afin d'apporter un remède au déséquilibre commercial qui en résultait, le Gouvernement canadien est entré en discussions avec l'industrie automobile et avec le Gouvernement des États-Unis. Le résultat de ces discussions a été, comme vous le savez, l'Accord concernant les produits de l'industrie automobile, conclu en janvier 1965.

Cet accord est l'une des ententes commerciales les plus importantes qui aient jamais été conclues entre nos deux pays. Pour la première fois dans l'histoire de nos relations commerciales, nous avons conclu un accord en vertu duquel, dans certains cas, les écarts qui existent quant à l'importance, à la puissance financière et à l'expansion relative de nos industries peuvent nécessiter l'adoption de mesures spéciales qui permettent au Canada d'obtenir, en théorie comme en pratique, des avantages mutuels authentiques grâce à son commerce avec son puissant voisin.

Entre 1963 et 1966, la production des automobiles au Canada est passée de 633,000 à 902,000 véhicules et l'embauchage est passé de 60,000 à 85,000. Du même coup, la valeur des exportations canadiennes d'automobiles et de pièces de première main, vers les États-Unis, passait de 40 millions à 845 millions de dollars. Nos importations des États-Unis, qui se chiffraient par 605 millions,

en 1963, ont atteint 1,501 millions, en 1966. Loin de détourner les échanges, l'entente a été favorable au Canada et aux États-Unis.

Tout en étant pour un temps limité, l'Accord canado-américain fera l'objet d'un examen général l'an prochain. C'est alors que nous pourrons nous assurer que l'industrie canadienne des produits de l'automobile a pleinement l'occasion d'obtenir une part équitable du marché nord-américain en expansion.

Il ne fait aucun doute que le marché nord-américain connaîtra une expansion, même si, au cours des derniers mois, il y a eu diminution dans le pourcentage des demandes et qu'il a fallu dès lors diminuer la production. L'industrie des produits de l'automobile est une industrie qui tend à suivre les courbes de la demande. Nous ne devons donc pas prendre ce facteur pour mesurer la valeur réelle de l'Accord.

L'Accord concernant les produits de l'industrie automobile montre d'une façon spéciale comment peut se régler un problème particulier, bilatéral, touchant les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Notons toutefois que nos deux pays s'intéressent d'une manière tout à fait spéciale à la libéralisation des échanges selon une base universelle et sans inégalité de traitement. Voilà pourquoi nous surveillons attentivement et d'un oeil inquiet les dernières phases des négociations Kennedy sur le tarif douanier présentement à l'étude à Genève...

Votre visite sur les terrains de l'Exposition vous mettra en présence d'exemples frappants des réalisations humaines obtenues grâce à la coopération. Vous vous rendrez compte alors que le thème de l'EXPO "Terre des Hommes" (Man and his world) comporte une leçon importante pour nous tous.

L'EXPO n'était au début qu'un projet, qu'un rêve. C'est maintenant une réalité. Puisse-t-elle inspirer aux hommes comme aux nations le désir de travailler ensemble au milieu d'un monde où tous les hommes ont de plus en plus besoin les uns des autres, afin que le rêve de jours meilleurs puisse devenir une réalité pour tout le genre humain.

S/C